

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 septembre 2010

CP 10/09-12

L'an deux mil dix, le 27 septembre à 17 H 00, les membres de la Commission Permanente légalement convoqués se sont réunis à l'Hôtel du Département sous la présidence de M. Jean-Michel BAYLET, Président du Conseil Général. Après avoir constaté le quorum légal, la Commission Permanente peut valablement délibérer.

Etaient présents : MM. Empociello, Cambon, Massip, Moignard, Viguié, Gonzalez, Mouchard, Roger, Astruc, Astoul et Bénech ;

Etait excusé : M. Roset.

**FOURNITURE ET LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT
DE MATERIEL DE TRAVAUX PUBLICS
DEVOLUTION DES MARCHES**

Pour répondre aux besoins du Conseil Général, une consultation a été lancée auprès des fournisseurs en vue de conclure des marchés de « fourniture et location avec option d'achat de matériel de travaux publics ».

Les caractéristiques principales de la consultation sont les suivantes :

- Procédure : Appel d'offres ouvert européen,
- Durée : 5 ans (20 échéances trimestrielles),
- Marché décomposé en 8 lots :

Lot n°1 : fourniture d'une débroussailleuse arrière déporté

Lot n°2 : location de la fourniture du lot n°1 (débroussailleuse arrière déporté)

Lot n°3 : fourniture d'une débroussailleuse ventrale

Lot n°4 : location de la fourniture du lot n°3 (d'une débroussailleuse ventrale)

Lot n°5 : fourniture de deux tracteurs porteurs industriels

Lot n°6 : location des fournitures du lot n°5 (deux tracteurs porteurs industriels)

Lot n°7 : fourniture de deux fourgons tolés

Lot n°8 : location des fournitures du lot n°7 (deux fourgons tolés)

Conformément au Code des Marchés Publics, les critères définis et pondérés dans le dossier de consultation par la personne publique permettant à la Commission d'Appel d'Offres de dégager l'offre économiquement la plus avantageuse sont les suivants :

Pour les fournitures :

- prix des prestations 70 %,
- valeur technique 30 %.

Pour la location :

- prix des prestations.

La Commission d'Appel d'Offres, réunie le 23 août 2010, a examiné les offres déposées par les sociétés ayant répondu à la consultation dans les formes et délais requis et a décidé d'attribuer les marchés ainsi qu'il suit :

- Lot 1 : CANE (**82** - VAISSAC) : 32 845,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°2)
- Lot 2 : BNP/PARIBAS (**92** – Puteaux) : 37 509,45 € HT

- Lot 3 : CANE (**82** – VAISSAC) : 43 536,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°4)
- Lot 4 : BNP/PARIBAS (**92** – Puteaux) : 49 718,76 € HT

- Lot 5 : C.A.T (**82** - ALBIAS) : 105 400,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°6)
- Lot 6 : C.A.T (**82** - ALBIAS) : 115 867,32 € HT

- Lot 7 : FAURIE Midi-Pyrénées (**82** - MONTAUBAN) : 50 222,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°8)
- Lot 8 : BNP/PARIBAS (**92** – Puteaux) : 58 107,22 € HT

En conséquence, je vous demanderais de bien vouloir délibérer.

**DECISION de la COMMISSION
PERMANENTE**

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Vu la décision de la commission d'appel d'offres réunie le 23 août 2010,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département les marchés à intervenir avec les sociétés suivantes pour la fourniture et la location avec option d'achat de matériel de travaux publics :

- Lot 1 : fourniture d'une débroussailleuse arrière déporté :
CANE (82 - VAISSAC) : 32 845,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°2)
- Lot 2 : location de la fourniture du lot n° 1 (débroussailleuse arrière déporté) :
BNP/PARIBAS (92 – Puteaux) : 37 509,45 € HT

- Lot 3 : fourniture d'une débroussailleuse ventrale :
CANE (82 – VAISSAC) : 43 536,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°4)
- Lot 4 : location de la fourniture du lot n° 3 (débroussailleuse ventrale) :
BNP/PARIBAS (92 – Puteaux) : 49 718,76 € HT

- Lot 5 : fourniture de 2 tracteurs porteurs industriels :
C.A.T (82 - ALBIAS) : 105 400,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°6)
- Lot 6 : location des fournitures du lot n° 5 (2 tracteurs porteurs industriels) :
C.A.T (82 - ALBIAS) : 115 867,32 € HT

- Lot 7 : fourniture de 2 fourgons tolés :
FAURIE Midi-Pyrénées (82 - MONTAUBAN) : 50 222,00 € HT
(ce montant de fourniture sera réglé par le lot n°8)
- Lot 8 : location des fournitures du lot n° 7 (2 fourgons tolés) :
BNP/PARIBAS (92 – Puteaux) : 58 107,22 € HT

- Autorise Monsieur le Président à signer au nom et pour le compte du département toutes les pièces afférentes et bordereaux supplémentaires de prix éventuels.

Adopté à l'unanimité.

Le Président,